

# Hauteur & Sécurité

FORMATION • CONSEIL TRAVAIL EN HAUTEUR

Préparation au Certificat de Qualification Professionnelle  
**Travailler Sur Cordes - Niveau Confirmé**  
*Contenu détaillé de formation*



9 place du Baoumas - 12100 CREISSELS  
05 65 62 69 64 - [contact@hauteur-securite.fr](mailto:contact@hauteur-securite.fr)  
[www.formation-hauteur-securite.fr](http://www.formation-hauteur-securite.fr)

Centre de Formation déclaré sous le N°76 12 00809 12 auprès de la préfecture de la Région Midi-Pyrénées

N° SIRET 80238586400029 / Code APE 8559A - Contrat Assurance RC Pro MMA Millau n°12535

Mise à jour 30/09/2025

## Hauteur & Sécurité en quelques mots...

Notre centre de formation, créé en 2010 et figure historique du milieu, est une Société Coopérative de Production, inscrite dans le tissu de l'économie sociale et solidaire. Nous transmettons nos valeurs au travers de la formation professionnelle continue pour adultes. Nous axons notre priorité sur la qualité de nos services, en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue via nos différents agréments et adhésions: centre agréé de formation au CQP Cordiste par France Travaux sur Cordes (FTSC), agrément Qualiopi pour les actions de formation, membre du Syndicat Français pour la Formation en Hauteur.



## Le CQP Travailler sur Cordes Niveau Confirmé (TSC-C)



Le cordiste Niveau Confirmé est autonome sur cordes, il est compétent pour faire des choix techniques afin de sécuriser ses accès et son poste de travail.

Il maîtrise la mise en œuvre de tous les types d'amarrages (simples et complexes) ainsi que toutes les techniques de déplacements sur cordes, l'équipement de main courante en plein vide, l'ensemble des techniques de secours y compris dans des situations complexes (évacuation vers le haut ou vers le coté et avec franchissement d'obstacles).

**Le CQP TSC-C est un diplôme soumis à recyclage**

**Le CQP Technicien Cordiste, enregistré au RS sous le n°6611 et est éligible au CPF sous le n°328265**



### Prérequis

- Etre titulaire du CQP Travailler sur cordes niveau initial ou justifier d'au minimum 1600 heures de travail sur les deux dernières années en tant que cordiste
- Avoir une bonne condition physique
- Ne pas présenter de contre-indication médicale à la pratique du travail en hauteur
- Savoir lire et écrire en français
- Pantalon de travail et chaussures de sécurité



### Durée

Durée globale:  
**15 journées, 105 heures**  
 dont 1 journées (7H) de certification  
 Intensité hebdomadaire: 35H



## Public

Toute personne disposant d'une expérience cordiste significative et/ou du CQP Cordiste, souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour travailler en autonomie sur cordes.



## Lieux de formation

La formation se déroule sur l'un de nos deux sites de **Creissels (12)** ou de **Lannemezan (65)**.

L'accueil des stagiaires, les cours théoriques et les démonstrations pratiques et techniques s'effectuent en site indoor ainsi que sur différents sites naturels qui font l'objet d'un conventionnement d'usage.

Tous nos points d'ancrage sont vérifiés périodiquement et nos structures métalliques ont fait l'objet de notes de calcul conformément à la réglementation en vigueur.



## Accessibilité

Personnes en situation de handicap : demander notre référent au 05 65 69 62 64 (en lien avec CAPEMPL01) pour adapter la formation au regard de la problématique (handicap moteur, sensoriel, mental, cognitif et psychique)



## Objectifs

- Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises.
- Réaliser des déplacements en hauteur en accès complexe pour se rendre à son poste de travail.
- Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis.
- Échanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication.
- Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours.



## Modalités d'évaluation

Le candidat est évalué par un jury France Travaux sur Cordes (certificateur) sur trois épreuves :

**Epreuve N°1 : Le QCM** permettant de vérifier le niveau des connaissances générales théoriques et techniques maîtrisées par le candidat en complément de l'évaluation des compétences observables sur les épreuves pratiques.

**Epreuve N°2 : La mise en situation professionnelle** permettant de certifier l'aptitude du candidat à progresser sur cordes en hauteur en accès complexes, de mise en place d'amarrages, de la réalisation d'une tâche de travail en hauteur en appliquant des modes opératoires transmis.

**Epreuve N°3 : Le secours** permettant de certifier l'aptitude du candidat à porter assistance ou secours à un équipier en difficulté dans une configuration complexe de chantier (évacuation par le bas, le haut ou le côté).

**Toutes les compétences doivent être validées pour obtenir la certification. En cas de non validation, un repassage total peut être effectué selon les modalités prévues par FTSC.**

Une évaluation continue par les formateurs permet d'assurer le suivi hebdomadaire de chaque stagiaire, qui donne lieu en fin de formation à une attestation de compétences au regard du niveau acquis.



## Contenu détaillé des différents modules



### **Module corde : Durée : 10 jours / 70 heures.**

- Evolution sur cordes en toute situation
- Réalisation d'équipements complexes de cordes de travail et de sécurité
- Progression en escalade. Mise en place d'ancrages structurels.
- Techniques de réchappe en cas de perte de matériel
- Secours à un coéquipier en difficulté en toute situation
- Levage et déplacement complexes de charges



### **Module Vérification des EPI : Durée : 1 journée / 7 heures.**

- Programme sur la base de textes réglementaires et de recommandations des fabricants d'EPI.



### **Module MAC Sauveteur Secouriste du Travail : Durée : 1 jours / 7 heures.**

- Suivant le programme INRS / CNAMTS
- Formation réalisée en interne par Hauteur & Sécurité, centre agréé par l'INRS à dispenser des formations SST



### **Modules « Réglementation » et « ADAP'T Métier » (usure professionnelle) : Durée : 1 journées / 7 heures.**

- Programme sur la base des textes réglementaires (décret de 2004 et Code du Travail) des recommandations de la branche professionnelle, de l'OPPBTB et de l'INRS.



### **Journée de bilans individualisés et collectifs, restitution et contrôle des EPI**

**Durée : 1 journée / 7 heures.**



### **Journées d'examen en vue de l'obtention du CQP Cordiste :**

**Durée : 1 journée / 7 heures**

Vous pouvez obtenir sur demande le référentiel technique complet du CQP TSC-C, ou le télécharger sur le site [www.francetravauxsurcordes.fr](http://www.francetravauxsurcordes.fr). La formation vise, à travers les différents modules, l'acquisition des compétences citées par ce référentiel.



## Méthodes pédagogiques

- Groupes de 4 à 8 stagiaires,
- Sites de grande hauteur (50m+)
- Supports de pratique variés: urbain, industriel, falaise, pylones, toitures...
- Exposé didactique à l'aide de supports audio-visuels,
- Travaux pratiques et démonstrations,
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun,
- Des fascicules de cours spécifiques sont remis en début de formation
- Tutoriels vidéo pour une meilleure compréhension des techniques les plus complexes.
- **Un exemplaire du Petit Memento du Cordiste est offert**





## Programme de formation

*Planning reproductible sur chaque session*

Semaine	Jour	Horaires	Modules	Heures
1	Lun.	8h30-12h30	Accueil / Règlementation	7
	Mar.		Corde	7
	Mer.	13h30-17h	Corde	7
	Jeu.		Corde	7
	Ven.	8h30-13h30	Corde	5
2	Lun.	8h30-12h30	Corde	7
	Mar.		Adapt'Métier / Corde	7,5
	Mer.	13h30-17h	Corde	7,5
	Jeu.		Corde	7,5
	Ven.	8h30-13h30	MAC SST	7
3	Lun.	8h30-12h30	Corde	7
	Mar.		Corde	7,5
	Mer.	13h30-16h30	Vérification des EPI / Corde	7
	Jeu.		Bilans individualisés	7
	Ven.	8h30-15h30	Examen	7
<b>TOTAL</b>				<b>105</b>

**Nota:** Les jours fériés sont travaillés, la durée hebdomadaire reste fixée à 35H



## Les formateurs

Tous nos formateurs et formatrices sont des professionnels des travaux sur cordes titulaires du CQP TSC-C, Superviser et/ou du CQP Organiser les Travaux sur Cordes. Hommes et femmes de terrain, ils cumulent expérience de chantier et diplômes en pédagogie (BE, DE, cursus universitaires...)

Vous pouvez retrouver la liste sur notre site [www.formation-hauteur-securite.fr](http://www.formation-hauteur-securite.fr)



## Les moyens matériels



Chaque stagiaire reçoit **en prêt gratuit** en début de formation un lot complet de matériel individuel, normé au travail en hauteur et dont le choix est effectué auprès des meilleurs fabricants du marché:

- **Un kit de matériel de progression** (harnais, longes, antichute, descendeur...)

- **Un kit d'équipement** (cordes, longes, sangles, connecteurs...)

- **Un kit de déplacement de charges** (poulies, bloqueurs...)

Le matériel est récent et fait l'objet de vérifications annuelles périodiques et de contrôles systémiques.



## L'hébergement

Pour les stagiaires qui le désirent, nous avons négocié des tarifs préférentiels dans des hébergements du secteur: gîtes en gestion libre, chambres de 2 personnes, Wifi, forfait alloué pour la durée totale de la formation (week-end compris). Possibilité d'arriver la veille de la formation. **Nous consulter.**



## Coûts pédagogiques

**Les frais pédagogiques comprennent :**

- La formation au CQP TSC-C, incluant la formation au diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Le prêt du matériel pédagogique EPI individuel.
- Les frais de certification CQP TSC-C. Ces journées sont comprises et obligatoires dans la formation au titre de notre agrément « centre agréé formation cordiste ».
- La fourniture des supports de cours pédagogiques.
- Le conseil, l'accompagnement technique et administratif pour le bon déroulement de la formation (hébergement, adresses d'employeurs potentiels, contacts locaux, loisirs, etc.), et la recherche de financements (CPF, Pôle Emploi, Région, OPCO, Transition Pro, employeurs...)

**Ils ne comprennent pas:**

La nourriture et l'hébergement

*A titre d'exemple, le tarif de la formation financée par un OPCO dans nos locaux de Creissels est de 3450€*